

Formation SSI : Elaborer un plan de secours informatique (PSI)

PLUS D'INFOS

- Contactez-nous au +33 3 87 62 06 00 ou commercial@ageris-group.com

MODALITES D'ACCES

- Inscription en réservant votre place sur une session disponible ou par téléphone, par mail, par demande de contact. Vous recevrez un devis à nous retourner avec votre accord pour confirmer votre inscription.

DELAJ D'ACCES

- La durée estimée entre la demande du stagiaire et le début de la formation est de 7 jours (peut être raccourci pour le mode distanciel)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

- Accessible à distance pour les personnes à mobilité réduite
- Pour connaître l'accessibilité aux salles de formation, vous pouvez nous joindre au +33 3 87 62 06 00

REFERENCE

- SSIPSI

TARIF

- 1 490 € HT

DUREE DE LA FORMATION

- 2 jours – 14 heures

DATES DES SESSIONS

- Voir site internet

FINANCEMENT

- OPCO

FORMULE INTRA-ENTREPRISE

Formulaire : [soumettez votre projet](#)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cours théorique
- Exemples concrets
- Evaluation des compétences par un quizz en cours et en fin de formation
- Support de cours remis au stagiaire en fin de formation
- Outil distanciel : Teams

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le plan de secours informatique (PSI) qui est en réalité le volet informatique d'un plan de continuité ou de reprise d'activité (PCA/PRA) prévoit le scénario du pire, telle que la destruction d'un Datacenter par exemple. Les équipes en charge de l'élaboration d'un PSI doivent réfléchir à la mise en œuvre des moyens techniques, organisationnels et humains qui permettront à l'entité de poursuivre son activité dans les meilleures conditions possibles en cas de sinistre.

Cette formation de 2 jours qui passe en revue tous les aspects d'un plan de secours informatique, fournit aux participants des clés et des méthodes qui leur permettront, de retour dans leur organisation, d'élaborer ou d'améliorer leur PSI.

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour :

- Comprendre comment concevoir et suivre une démarche appropriée de conception d'un plan de secours informatique dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activités
- Acquérir une démarche méthodologique simple et efficace
- Savoir réaliser l'étude technique et fonctionnelle qui mènera à la mise en œuvre du PSI

PUBLIC

DSI, RSSI ou correspondants sécurité, RPCA

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

PROGRAMME

1. Introduction
2. L'organisation
 - a. Le comité de crise
 - b. La cellule de coordination
 - c. Les équipes d'intervention
 - d. Les services utilisateurs
3. Les documentations
 - a. De communication
 - b. De mise en œuvre
 - c. De gestion
 - d. De contrôle
4. Les solutions de secours informatiques
 - a. Typologies et moyens de secours
 - b. Types de mise en œuvre
 - c. Préparation
5. Les solutions de secours de la téléphonie
 - a. Le raccordement au réseau
 - b. Les moyens téléphoniques de secours
 - c. Le routage
6. Le sauvetage des locaux et équipements
7. Les sauvegardes et restaurations
 - a. Les types de sauvegarde (physiques, logiques, complètes, incrémentales, applicatives, journalisations)
 - b. Les techniques de duplication, de sauvegarde et de restauration
 - c. Les architectures
8. Le secours des impressions
9. Le secours des accès au réseau internet
 - a. Le raccordement
 - b. Le reroutage

Formation SSI : Elaborer un plan de secours informatique (PSI)

POUR ALLER PLUS LOIN

- SSI – Elaborer un plan de continuité d'activité (PCA) et de gestion de crise

10. Le contrat de secours
 - a. Objet
 - b. Nature détaillée des prestations
 - c. Procédure de déclenchement
 - d. Conditions de fonctionnement
 - e. Logistique
 - f. Tests et répétitions
 - g. Gestions de priorités
 - h. Engagements et responsabilités
 - i. Aspects financiers
 - j. Évolutions
11. Conclusion

MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, les stagiaires s'expriment lors d'un tour de table sur ce qu'ils attendent de la formation en termes d'enjeux, de contenus, d'apports. En fin d'action, ces mêmes stagiaires vont pouvoir évaluer l'atteinte de leurs objectifs individuels.

L'évaluation des acquis/des apprentissages portera sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation.

L'évaluation de la satisfaction à chaud est mise place par l'équipe pédagogique en fin de formation et permettra de mesurer la satisfaction des bénéficiaires quant à la qualité des apports pédagogiques et de s'assurer que la formation a bien répondu aux attentes de départ.